

Engagements « Quartiers 2030 »

Mobilisés pour améliorer la vie des habitantes et habitants
des quartiers politique de la ville

APPEL À PROJETS 2027



quartiers2030



La Nantaise d'Habitations 
Groupe ActionLogement



TABLE DES MATIÈRES

- 01 Préambule
- 02 L'appel à projets
en chiffres
- 03 Périmètre de l'appel à
projets
- 04 Les priorités de l'appel
projets
- 05 Calendrier

PRÉAMBULE

Mesdames, Messieurs,

L'État, Nantes métropole, les villes de Nantes, Saint-Herblain, Rezé et Orvault ainsi que les autres partenaires renouvellent pour 2027 l'appel à projets du contrat de ville qui soutient les initiatives en faveur des habitants des 15 quartiers politique de la ville de la métropole nantaise.

Après une année 2026 marquée par les élections municipales et métropolitaines, et par une période de services votés pour la loi de finances, l'année à venir invite à engager l'appel à projet avec le même niveau d'ambition que celui inscrit dans le Contrat de Ville de la métropole nantaise et sur lequel l'ensemble des partenaires se sont engagés.

L'action associative est essentielle à la vie des habitants des quartiers de la politique de la ville.

La politique de la ville ne peut se faire sans vous.

Pour 2027, le calendrier habituel de l'appel à projets (lancement en septembre, dépôt des dossiers début novembre, instruction au 1er semestre) est maintenu avec l'objectif de préserver la possibilité de mettre en œuvre des actions dès le 1er semestre 2027.

Les priorités de l'appel à projet 2027 sont conformes à celles du contrat de ville 2024/2030 :

- des quartiers mobilisés pour l'emploi et l'activité économique,
- des quartiers du lien et des émancipations,
- des quartiers en transition,
- des quartiers plus sûrs et plus tranquilles.

Nous invitons les porteurs de projets à présenter les projets ancrés aux territoires et qui ont fait la preuve de leur capacité à développer et poursuivre des partenariats au sein du quartier et à mobiliser les publics. Cette année, une attention particulière sera portée aux actions à destination des adolescents et aux actions de prévention de la délinquance.

L'État, Nantes métropole, les villes de Nantes, Saint-Herblain, Rezé et Orvault ainsi que les autres partenaires poursuivront en 2027 le déploiement des objectifs collectivement définis dans le Contrat de Ville en demeurant fidèles à son esprit et ses ambitions partagées.

Les dossiers de demandes de subvention doivent obligatoirement être transmis par voie dématérialisée pour le 4 novembre 2026, délai de rigueur.

Vous trouverez en annexe les éléments relatifs à la procédure de cet appel à projets.

Nous vous remercions de vos propositions et de votre engagement quotidien aux côtés des habitants et habitantes des quartiers politique de la ville.

Pierre Quénéa,

Dominique Yani,

Vice-président à la politique de la ville
Nantes métropole

Secrétaire générale de la préfecture



L'appel à projets du contrat de ville 2026, Quelques chiffres :

- ✓ 4.7 millions € de co-financements
par l'État, la Métropole, les villes, la CAF,
les bailleurs sociaux et le département
- ✓ 430 actions soutenues
+ de 200 associations financées
- ✓ **Un soutien moyen par projet d'environ**
10 000 € en crédits spécifiques,
tous financeurs confondus

Par l'État,

1, 8 million € de soutien aux projets

+

590 000 € pour les programmes de réussite
éducative (PRE) de Nantes, Saint-Herblain, Rezé

Par Nantes Métropole et les Villes

2 millions € de crédits spécifiques

(Nantes Métropole, Nantes, Saint-Herblain, Rezé,
Orvault)

Par la CAF - Par les Bailleurs - Par le Département

500K€

317K€

75K€

PÉRIMÈTRE DE L'APPEL À PROJETS

L'appel à projets du contrat de ville est ouvert pour les 15 quartiers politique de la ville de la métropole nantaise qui sont les suivants :

- Bellevue
- Bottière Pin sec
- Bout des Landes - Bout des pavés - Chêne des Anglais
- Rezé - Château
- La Boissière
- La Halvêque
- La Petite Sensive
- Le Breil
- Le Clos Toreau
- Le Ranzay
- Les Dervallières
- Le Sillon de Bretagne
- Malakoff
- Plaisance
- Port Boyer

4 orientations prioritaires pour les 15 quartiers politiques de la ville

01

EMPLOI



Des quartiers mobilisés pour l'emploi et l'activité économique



1. Se coordonner pour mieux toucher les publics et lever les freins à l'emploi

2. Mobiliser les acteurs économiques pour les habitants des quartiers

3. Agir pour une vitalité économique des quartiers

02

EMANCIPATION



Des quartiers du lien et des émancipations



1. Agir pour l'égalité réelle et changer l'image des quartiers

2. Garantir aux habitants des quartiers populaires un accès réel à leurs droits

3. Favoriser le bien-vivre des habitants dans leur quartier

4. Agir pour l'émancipation, la réussite et la capacité à choisir sa vie

03

TRANSITIONS



Des quartiers en transitions



1. Engager une transition écologique populaire et solidaire

2. Répondre aux besoins en santé des habitants

3. Prendre en compte le vieillissement de la population

4. Lutter contre les fractures numériques

04

TRANQUILLITÉ



Des quartiers plus sûrs et plus tranquilles



1. Apaiser le quotidien des habitants, de leur logement à l'espace public

2. Renforcer la chaîne de prévention et les liens avec les jeunes en risque de décrochage

3. Renforcer les échanges et les liens Police/Habitants sur le sujet de la sécurité

Répondre aux enjeux identifiés

LES PRIORITÉS PAR QUARTIER

Un travail partenarial collectif associant les associations investies sur le quartier, les partenaires et les conseils citoyens a été mené sur chacun des 15 quartiers pour rédiger des cahiers de quartiers.

Ils identifient les 4 à 6 actions collectives phares à conduire sur chacun des quartiers, en mobilisant les partenaires et acteurs et responsabilisant chacun sur son champ de compétence.

Ces actions collectives à réaliser de 2024 à 2027 ont pour but de faire levier sur la dynamique de chaque quartier.

Vous trouverez sous le lien suivant la version numérique des cahiers de quartier : <https://www.contrat-ville-agglonantaise.fr/appele-a-projets-contrat-de-ville-2026>

CALENDRIER

15/09/2026

Lancement de l'appel à projets

Organisation d'une réunion collective par quartier :

- Dervallières : 21/09/26
- Nantes Nord : 23/09/26
- Bottière Pin sec : 29/09/26
- Rezé - Château : 29/09/26
- Plaisance : 30/09/26
- Sillon : 30/09/26
- Ranzay / Port Boyer / Halvêque : 01/10/26
- Bellevue : 6/10/26
- Clos Toreau : 6/10/2026
- Breil : 8/10/26
- Malakoff : date à venir

+ Rencontres individuelles avec les porteurs

04/11/2026

Dépôt des dossiers

Délai de rigueur

Février 2027

Début des notifications
(Villes / Métropole)

Mai 2027

Comité des financeurs (sous réserve)

à partir de
Juin 2027

Poursuite des notifications
par l'ensemble des financeurs